

# REPERER ET TRANSMETTRE LES SIGNES DE PERTE D'AUTONOMIE DE L'USAGER A DOMICILE

## Objectifs

**Prendre en compte** l'approche multidimensionnelle dans le maintien, la réhabilitation ou la préservation de l'autonomie des personnes

**Repérer** les signes précurseurs de la dépendance

## Programme

### Détecter au plus tôt pour mieux prévenir

Les troubles physiques

Les troubles de l'équilibre

Une perte de poids involontaire

Une fatigue récurrente inexplicite

Une baisse de l'activité physique (ralentissement de la vitesse de marche)

L'incontinence urinaire

Les troubles psychiques

Les troubles du comportement

La négligence alimentaire (la personne ne fait plus ses courses, mange à heures irrégulières)

Le manque d'hygiène (négligence vestimentaire, hygiène personnelle)

La tendance à l'isolement (la personne se maintient en retrait des conversations, se désintéresse, souffre d'un état dépressif)

Les altérations de l'humeur (agressivité ou passivité inhabituelles)

### Signaler et transmettre

Le décret du 2 décembre 2013 instaurant une procédure dérogatoire à la transmission d'information pour les professionnels sanitaires, médicaux sociaux et sociaux

La procédure de transmission d'informations

Les informations partagées

Les modalités de transmission

Les moyens d'échanges

### Public

Personnel intervenant à domicile

### Méthodes pédagogiques

Alternance entre apports théoriques et analyses de situation de travail

Méthode pédagogique active et participative avec implication des participants et étude de situation en lien avec les expériences concrètes de terrain

### Intervenant

Infirmier coordinateur en SSIAD

### Sanction de la formation

Attestation individuelle de fin de formation

## Modalités de formation

intra-établissement

Étude de faisabilité sur demande

Durée préconisée : 2 jours

### Contact

05-56-24-49-39  
info@apdhes.fr

### Référence

9.15.